

Signature:



Service Commun en Langues

Centre Universitaire d'Etudes en Français Langue Etrangère

FICHE DE PRE-INSCRIPTION DUEF			
ETAT-CIVIL			
□ M. □ Mme			
Nom :			
Date de naissance			
Nationalité :			
Adresse permanente :			
Code Postal :			
Téléphone : Email :			
CONNAISSANCE de la LANGUE FRANÇAISE			
Niveau : □ débutant □ élémentaire □ intermédiaire □ avancé □ supérieur			
CHOIX DU CANDIDAT			
COURS : \Box Cours de français général (A0-A2) \Box Cours de langue et culture françaises (B1-C1)			
SESSION: \Box 1ère session (de septembre à décembre) \Box 2ème session (de janvier à mai)			
PIECES A JOINDRE A LA PRE-INSCRIPTION			
☐ 1 photo d'identité au format JPEG- JPG			
☐ Photocopie d'une pièce d'identité			
☐ Acompte de 500 € par session			
Photocopie de votre diplôme (fin d'études secondaires ou universitaires) traduit en français ou en anglais par un organisme assermenté			
Un reçu de pré-inscription sera adressé dès réception			
MODE DE REGLEMENT DE LA PRE-INSCRIPTION			
Carte Bancaire de 500 euros (€), directement au secrétariat. Les droits de préinscriptions ne sont remboursables qu'en cas de refus de visa. Une notification officielle de l'ambassade vous sera demandée.			
Les chèques ne sont plus acceptés			
INSCRIPTION DEFINITIVE			
- Le versement du complément des droits d'inscription : 757 euros par session doit être effectué impérativement avant le début des cours Une copie du visa est nécessaire pour clore le dossier d'inscription.			
- Un certificat d'inscription sera délivré, document nécessaire pour obtenir une carte de séjour.			





CONDITIONS GENERALES

Il est recommandé de comprendre ce qui suit ; votre inscription aux cours de langue implique l'acceptation intégrale des présentes conditions générales.

VISA : si vous êtes ressortissant(e) de l'Union Européenne, vous êtes dispensé(e)s de visa.

Si vous n'êtes pas ressortissant(e) de l'Union Européenne :

- Pour un séjour <u>supérieur à 3 mois</u>, vous devez demander <u>un visa long séjour étudiant</u>, donnant droit à la carte de séjour, auprès du Consulat de France de votre pays ou en vous connectant sur l'interface **CAMPUS FRANCE**. Le **CUEFLE** délivre les attestations nécessaires pour l'obtention du visa, mais n'est pas habilitée à intervenir dans la procédure de délivrance des visas.

MODE DE PAIEMENT

Les droits d'inscription doivent être réglés en totalité avant le début des cours

Tout paiement doit être effectué en euro (€) et libellé à l'ordre de « M. l'Agent Comptable de l'UNICA », et doit inclure, le cas échéant, les frais bancaires supplémentaires.

Le paiement peut être effectué par carte bancaire directement au secrétariat ou par virement bancaire en euros*.

Nous n'acceptons pas les règlements par chèque ou en espèces

Il est demandé un acompte de 500 euros pour toute inscription à un semestre. Le paiement du solde doit nous parvenir au plus tard avant le début des cours.

Quel que soit le moyen de paiement choisi, la référence 949 /C U E F L E / Nom prénom de l'étudiant(e) inscrit(e) doit apparaître distinctement

NOTA BENE: 1) Il est impératif de nous adresser une copie de l'ordre de virement par courriel (<u>cuefle@univ-cotedazur.fr</u>) pour prendre en compte votre inscription. Merci de nous indiquer le nom de la banque + nom de l'émetteur

2) Nous vous confirmerons la bonne réception des pièces justificatives demandées et l'avancée de votre dossier d'inscription.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- 1) Demande de remboursement dans un délai supérieur à 30 jours avant le début des cours : La différence entre l'acompte (pré-inscription de 500€ par semestre) et les sommes déjà versées sera remboursée.
- 2) Demande de remboursement dans un délai inférieur à 30 jours avant le début des cours : Tout désistement de votre part dans un délai inférieur à 30 jours avant le début des cours ne donnera lieu à aucun remboursement sauf en cas de force majeure attestée par un document officiel accompagné de sa traduction ou en cas de refus de visa.
- 3)Demande de remboursement après le début des cours : Tout désistement de votre part après le début des cours ne donnera lieu à <u>aucun remboursement</u>. Si vous êtes inscrit pour les deux semestres et que votre désistement a lieu pendant le premier semestre alors la règle 1 s'applique pour le deuxième semestre.

REGLEMENT INTERIEUR DU CUEFLE

Dès votre arrivée, vous devrez vous conformer au règlement intérieur du CUEFLE/ UNICA et sa charte informatique. Si votre comportement est de nature à nuire au bon déroulement des cours, vous pourrez être immédiatement exclu, sans préavis ni remboursement des frais de cours et de séjour.

NOTA BENE : En cas de litige, seul le tribunal administratif d	le Nice sera compétent.
« J'ai lu, compris et j'accepte les conditions générales m	entionnées ci-dessus »
Date :	.Signature:
CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES EN FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE	

Service Commun en Langues

Université Côte d'Azur

cuefle@univ-cotedazur.fr

https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/scl/cuefle

RELEVE D'IDENDITE BANCAIRE

TRESOR PUBLIC

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB								
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation				
10071	06000	00001006822	91	TPNICE				

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)									
		BIC (Bank Indentifier Code)							
FR76	1007	1060	0000	0010	0682	291		TRPUFRP1	

TITULAIRE DU COMPTE :

AC UNIVERSITE COTE D'AZUR AGENCE COMPTABLE